

PHOENIX G350

MECHANICAL PROTECTION



Propriétés:

Gants réutilisables, durables et respectueux de l'environnement.
Tricot 15 jauge réalisé en fil recyclé de dernière génération qui garantit confort et souplesse sans compromettre la résistance.
Doublure en polyester recyclé et élasthanne pour un niveau d'élasticité élevé, conforme au standard GRS (Global Recycled Standard) qui garantit une traçabilité du matériel parfaite et sûre.
Revêtement souple en polymère de mousse de nitrile et polyuréthane à base aqueuse sans DMF.
Isolement thermique accru grâce au mélange nitrile/polyuréthane-doublure qui permet de manipuler des objets chauds jusqu'à 100 °C pour des contacts brefs.
Grip élevé sur les surfaces sèches.
Les gants sont conformes au Règlement CE n.1935/2004 ("Matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires") en garantissant soit la sécurité des matériaux employés soit la protection contre la migration de substances vers les denrées alimentaires.
Certifié pour les lavages selon la norme ISO 6330 (performances garanties pendant au moins 5 cycles de lavages pour optimiser au maximum ressources et consommations).
Fonction tactile, utilisable avec des technologies capacitatives et résistives (écrans, ordinateurs portables, tablettes, smartphones)



Composition

Revêtement: nitrile/polyuréthane
Doublure: polyester recyclé, elasthan
Jauge: 15
Couleur: gris, noir

Domaine d'emploi:

manipulation de petits objets, bâtiment, industrie, manutention, installation, agriculture, manipulation d'objets chauds jusqu'à 100 °C pour un contact bref, magasinage, assemblage de pièces mécaniques

Emballage:

Code	Quantité
G350-DD00	1 douzaine (1 sachet, 12 paires par sachet)
 G350-KD00	Carton de 12 douzaines (12 sachets, 12 paires par sachet)

Tailles	6 (XS)	7 (S)	8 (M)	9 (L)	10 (XL)	11 (XXL)
Longueur	-	-	24cm	25cm	26cm	27cm

FONCTION TACTILE



CONFORMITÉ GRS ET OEKO-TEX -
INDIQUÉ POUR LE CONTACT
ALIMENTAIRE



PHOENIX G350

MECHANICAL PROTECTION



Spécification techniques de sécurité: l'EPI satisfait aux exigences essentielles du Règlement (UE) 2016/425 et de la norme européenne harmonisée EN ISO 21420:2020, EN 388:2016+A1:2018, EN 407:2020.

Les gants (et les manchons) marqués par le pictogramme symbolisant l'aptitude au contact alimentaire sont conformes au Règlement (CE) 1935/2004, Règlement (UE) 10/2011, D.M. 21/03/1973 s.m.i.

EN ISO 21420:2020	Niveau	Resultat obtenu
Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essais	-	CONFORME
Gants de protection - Dextérité	1-5	5
Textiles - Détermination du pH de l'extrait aqueux	3,5 ≤ pH ≤ 9,5	pH 8,0

EN 388:2016+A1:2018		Niveau						Resultat obtenu
		1	2	3	4	5		
	Résistance à l'abrasion (num. de frottements)	≥100	≥500	≥2000	≥8000	-	3	
	Essai de cisaillement: résistance à la coupure par lame (index)	≥1,2	≥2,5	≥5,0	≥10,0	≥20,0	1	
	Résistance à la déchirure (N)	≥10	≥25	≥50	≥75	-	4	
	Résistance à la perforation (N)	≥20	≥60	≥100	≥150	-	1	
	TDM: résistance au cisaillement (N)	A	B	C	D	E	F	X
		≥2	≥5	≥10	≥15	≥22	≥30	
Protection contre les chocs	P		ABSENT				ABSENT	
	Atteint		Test non effectué					

Si l'un des indices de marquage est marqué avec:
la lettre "X" signifie que l'essai n'a pas été effectué ou n'est pas applicable;
le chiffre "0" signifie que le test a été effectué mais que le niveau de performance minimum n'a pas été atteint.

EN 407:2020			Niveau				Resultat obtenu
			1	2	3	4	
	Propagation de flamme limitée	Temps de post-combustion (s)	≤15	≤10	≤3	≤2	X
		Temps de post-incandescence (s)	-	≤120	≤25	≤5	
	Chaleur de contact	Température de contact T _C (°C)	≥2,5	≥5,0	≥10,0	≥20,0	1
		Temps de transfert de la chaleur t _t (s)	≥25	≥50	≥75	-	
	Chaleur de convection	Indice de transfert de chaleur HTI (s)	≥4	≥7	≥10	≥18	X
	Chaleur radiante	Transfert de chaleur t ₂₄ (s)	≥7	≥20	≥50	≥95	X
	Petites projections de métal en fusion	Nombre de gouttelettes	≥10	≥15	≥25	≥35	X
	Grandes quantités de métal en fusion	Fonte (g)	30	60	120	200	X

Si l'un des indices de marquage est marqué avec:
la lettre "X" signifie que l'essai n'a pas été effectué ou n'est pas applicable;
le chiffre "0" signifie que le test a été effectué mais que le niveau de performance minimum n'a pas été atteint.

Agréé pour le contact alimentaire		Simulant	Conditions d'essai
	Règlement (CE) 1935/2004 - Matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées.	Eau distillée (simulant A)	2 heures à 40°C
	Règlement (UE) 10/2011 - Matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. D.M. 21/03/1973 s.m.i - Discipline hygiénique des emballages, récipients, ustensiles, destinés, à entrer en contact avec les denrées alimentaires ou les substances à usage personnel.	Éthanol 15% v/v (simulant C)	2 heures à 40°C

Modalités du lavage	Lavage à 40° C maximum	Ne pas blanchir	Ne pas sécher en machine
ISO 6330 Textiles - Méthodes de lavage et de séchage domestiques en vue des essais des textiles	Séchage à l'ombre	Ne pas repasser	Ne pas nettoyer à sec